
[Imprimer](#)

Paris 2024 : consultation pour la réalisation d'un ponton flottant à Paris

Image

Paris 2024 a lancé une consultation pour la réalisation d'un ponton flottant et d'un quai d'amarrage au niveau du pont Alexandre III pour les épreuves de triathlon et de natation marathon.

L'organisation des épreuves de triathlon olympique et paralympique, ainsi que de natation marathon nécessite l'installation d'équipements particuliers à proximité du pont Alexandre III à Paris. Le

comité d'organisation de Paris 2024 a donc lancé un marché pour la conception et la réalisation d'un ponton flottant mobile, assurant la jonction entre les deux rives de la Seine.

Cet équipement de 60 m x 6 m doit permettre d'accueillir simultanément 55 athlètes en compétition. Il sera équipé sur toute la partie amont de garde-corps de type antichute jusqu'aux passerelles d'accès en rive.

Quai d'amarrage et passerelles

L'opération inclut deux passerelles d'accès PMR, une rampe de sortie de l'eau, une plateforme dédiée aux médias, deux plateformes de nivellement, un quai d'amarrage pour embarcations nautiques avec une passerelle d'accès associée ainsi que deux plateformes médicales flottantes avec aussi une passerelle d'accès pour l'évacuation. Les matériaux devront être majoritairement recyclables. "Leurs procédés de production, de stockage et de transport devront démontrer d'une prise en compte environnementale", précisent les documents de marché.

Hors compétition, tout ou partie des aménagements devra être démobilisée et stockée de façon provisoire à proximité immédiate du site d'accueil et en dehors du chenal de navigation afin de permettre une libre circulation des embarcations fluviales.

[Consulter l'avis](#)